



# Points Focaux Info

Lettre d'information et d'échange des points focaux du PDI

## Editorial

### Pour le partage de l'information

Voici le deuxième numéro de votre lettre d'information et d'échange.

Nous consacrons ce numéro au prochain plan Opérationnel du Programme de Développement Institutionnel (PO/PDI 2010-13) et la revue du Développement Institutionnel et de la décentralisation

Cette lettre d'information est la votre, c'est votre espace d'expression. Nous souhaitons que celle-ci devienne un véritable support de partage et d'échange entre tous les Points Focaux du PDI.

Dans les numéros à venir, nous souhaitons nous limiter à notre rôle de courroie de transmission entre les Points Focaux du PDI pour l'édition et la diffusion de votre lettre d'information. La pérennité de cette lettre d'information dépend donc de votre participation à lui prêter la vie.

Alors, à vos plumes, faites partager vos expériences, vos remarques et suggestion, vos idées de rubriques, vos pensées du jour, les actions de développement entreprises dans vos régions et cercles....

Le commissariat au développement institutionnelle (CDI) attend vos courriers et emails...

Bonne lecture

## Sommaire

**VALIDATION DU PLAN OPÉRATIONNEL 2010-2013 DU PDI..... 1**

**REVUE DU PDI ET DE LA DÉCENTRALISATION : FAIRE LE POINT SUR LE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET LA DÉCENTRALISATION..... 2**

## VALIDATION DU PLAN OPÉRATIONNEL 2010-2013 DU PDI



La salle Wa Kamissoko du Centre International de Conférence de Bamako, a abrité les 9 et 10 juin 2009, les travaux de l'atelier de validation du Plan Opérationnel du Programme de Développement Institutionnel 2010-2013.

Ont pris part à cette rencontre, les représentants des Institutions de la République, des Départements ministériels, de la Société Civile, des Associations des Collectivités Territoriales et des Partenaires Techniques et Financiers.

La cérémonie d'ouverture des travaux a été marquée par deux discours : celui M. Didier Versé, Chef de file des PTF et celui de son Excellence Monsieur Abdoul Wahab BERTHE, Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat.

Dans son intervention liminaire, M. Versé a félicité le Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat et le

Commissariat au Développement Institutionnel « pour l'analyse des résultats du premier PO et le challenge de la conception du nouveau PO/PDI dans un court délai ».

Selon le Chef de file des PTF, « le nouveau PO/PDI se doit d'assurer la continuité, la consolidation et l'amplification de la mise en œuvre de la réforme de l'Etat à travers ses axes stratégiques ».

En terminant son intervention, l'orateur dira que « la communauté européenne et d'autres PTF sont et resteront aux côtés du Mali pour l'accompagner dans sa réforme de l'Etat ».

Prenant ensuite la Parole, le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat a souhaité que « des chantiers nouveaux et importants sortent de ce deuxième Plan Opérationnel qui consolideront les acquis du premier.

(Suite en page 4)

## REVUE DU PDI ET DE LA DÉCENTRALISATION :

# FAIRE LE POINT SUR LE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET LA DÉCENTRALISATION

Les travaux de la revue du Programme de Développement Institutionnel et de la Décentralisation, entamés le 18 mai dans la salle BENSO du Grand Hôtel de Bamako se sont achevés le 21 mai sur une note de satisfaction générale de l'ensemble des participants.

En effet, les quatre jours d'échanges ont permis de faire le point sur l'état de mise en œuvre du Plan opérationnel du PDI, de la politique nationale de décentralisation, de la situation des indicateurs du PARAD, des perspectives pour le prochain PO/PDI ainsi que celles relatives au Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales.

La cérémonie d'ouverture des travaux a été marquée par les discours d'ouverture de Monsieur Didier VERSE, Conseiller à la Délégation de la Commission Européenne et de celui de son Excellence Monsieur Abdoul Wahab BERTHE, Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat.

Le représentant de la DCE M. Didié Versé, exprimera dans son discours liminaire, toute sa satisfaction pour la tenue de la présente revue qui constitue une étape importante dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement Institutionnel et de la Décentralisation. L'orateur dira ensuite que le Mali a fait un effort considérable en matière de réforme car la décentralisation ne saurait être une réussite sans une véritable réforme de l'Etat.

Prenant la parole à son tour VERSE, le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat, après le mot de remerciements à l'adresse de l'ensemble des acteurs a rappelé les grands principes de la réforme de l'Etat de la Décentralisation. Il dira que l'objectif de ce vaste chantier est de faire que l'Etat se dote de structures viables et performantes pour mieux accompagner le processus de décentralisation.



Le Ministre dira, en outre que le Mali n'a pas été seule dans cette réforme qui ne saurait être une réalité sans la contribution technique et financière des PFT. L'objectif de cette revue est donc de faire l'état des lieux de la décentralisation et de la réforme de l'Etat. Il a exhorté les participants à procéder à une analyse critique en vue d'une meilleure prise en compte dans le prochain PO/PDI et du Programme National d'appui aux collectivités territoriales.

Après ces deux interventions, ont suivi des présentations, des débats forts enrichissants et des contributions de quelques partenaires tels que les PTF, l'Association Malienne des Municipalités du Mali, le Haut Conseil des Collectivités Territoriales.

Les partenaires techniques et financiers ont affirmé leur volonté de poursuivre leur appui au Processus de Décentralisation et de la réforme de l'Etat mais ont exhorté le gouvernement malien à orienter les actions vers plus de résultats.

L'AMM a présenté une communication intitulée « *vers une décentralisation réussie* » qui était surtout axée sur les transferts des ressources et des compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales dans les Ministères de la Santé, de l'Education et de l'Hydraulique. La

situation dans les autres départements ministériels conformément à l'instruction du Premier Ministre a également été abordée.

La communication a abouti à la conclusion qu'il y'a un faible niveau de mobilisation des ressources. Des mesures correctives ont été proposées.

Le représentant du HCC a fait le point et la contribution de son institution à la réussite de la décentralisation au Mali et a salué l'instruction du Premier Ministre que l'institution s'organisera à appliquer en fonction de ses moyens.

La revue a constaté avec regret l'absence de l'association des Collectivités Cercles et Régions du Mali.

Au terme de leurs travaux les participants à la Revue du Développement Institutionnel et de la Décentralisation ont fait une série de recommandations dont les principales sont les suivantes :

### **Au titre de la réorganisation de l'Etat central**

- Mettre en place une stratégie de mise en œuvre des audits organisationnels des services publics ;
- Faire ressortir le coût des audits organisationnels des services publics en termes d'estimation financière et de fonctionnement ;
- Utiliser les moyens de collaboration

amener les départements à mettre en œuvre des audits organisationnels.

#### **Au titre de l'amélioration des process, méthodes et procédures de management des affaires publiques**

- Réviser le Comité de Suivi de la Réforme de l'Etat en y intégrant la justice et les finances.

#### **Au titre du renforcement de la déconcentration**

- Généraliser la création des unités fonctionnelles en vue d'accélérer la déconcentration budgétaire au niveau cercle auprès du préfet et aux autres services techniques de l'Etat ;  
- Diligenter l'adoption du texte sur le règlement financier.

#### **Au titre du renforcement des capacités des ressources humaines**

- Mettre en place un mécanisme permanent de financement de la formation ;  
- Accélérer l'opérationnalisation de l'Ecole Nationale d'Administration ;  
- Accorder une grande place à la dimension du changement au sein des services publics de l'Etat et des collectivités territoriales ;  
- Renforcer et amplifier la communication autour de la décentralisation et de la réforme de l'Etat.

#### **Au titre de la relation administration et usagers**

- Favoriser une meilleure implication des acteurs de la société civile dans la mise en œuvre des réformes et leur suivi évaluation ;  
- Favoriser l'accompagnement de la société civile par les partenaires et l'Etat en vue d'une meilleure implication dans la conception et la mise en œuvre des réformes ;  
- Rendre obligatoire l'affichage systématiquement devant chaque service pour permettre aux usagers de disposer d'informations sur les prestations offertes  
- Procéder à la relecture de la loi 98-012.

#### **Au titre de la situation de l'exécution budgétaire**

- Renforcer le suivi politique de la mise en œuvre du Programme de

Développement Institutionnel ;

- Tenir régulièrement des réunions statutaires du Comité de Suivi de la Réforme de l'Etat pour assurer une véritable prise en charge de la mise en œuvre du Programme de Développement Institutionnel.

#### **Au titre des indicateurs du PARAD**

- Adresser une lettre à la Délégation de la Commission Européenne pour demander un délai supplémentaire allant jusqu'au 30 mai 2009 afin d'enregistrer les informations complémentaires dans la Base OISE ;  
- Faire parvenir à la CONFED à la date du 30 Mai 2009 les informations relatives au sous indicateur «*Déconcentration du personnel* » du Ministère de l'Economie et des Finances ;  
- Mettre en place et opérationnaliser la commission des finances locales ;  
- Renforcer les capacités des recettes perceptions déjà installées dans le cadre du PARAD.

#### **Au titre du Développement Economique Régional**

- Améliorer la capitalisation et la diffusion d'informations sur les expériences en matière de Développement Economique Régional ;  
- Définir le processus et les modes opératoires pour la construction de la stratégie de Développement Economique Régional ;  
- Renforcer durablement les capacités des Assemblées Régionales.

#### **Au titre de l'Agence Nationale des Collectivités Territoriales**

- Engager une concertation entre l'Etat et les PTF pour améliorer la fongibilité et la prévisibilité des ressources du FNACT ;  
- Engager une concertation élargie impliquant le MF et les CT sur les vocations et le devenir de l'ANICT ;  
- Lier les financements du FNACT à la qualité de la gouvernance locale ;  
- Accroître les dotations de l'Etat pour le fonctionnement des CT ;  
- Accompagner les CT pour l'élaboration de leur plan triennal d'appui technique en vue de mobiliser les ressources du DAT.

#### **Au titre des finances locales et de la fiscalité des CT**

- Engager une réforme fiscale en impliquant les élus afin de doter les CT des ressources financières suffisantes pour leur fonctionnement et la fourniture de services aux citoyens de qualité et durable

- Mettre en œuvre la stratégie nationale de mobilisation des ressources des CT par :

- Adoption et mise en application des mesures institutionnelles et réglementaires

- Déconcentration des services du trésor et des impôts et les doter des moyens nécessaires à leurs missions  
- Clarification des rôles en matière de recouvrement :

- Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs de la chaîne fiscale.

- Assurer le suivi régulier des activités et des résultats de la stratégie nationale de mobilisation des ressources des CT ;

- Mettre en place des commissions régionales et locales des finances locales impliquant les différents acteurs de la chaîne fiscale.

#### **Au titre du Centre de Formation des CT**

- Poursuivre la relecture des textes du CFCT pour prendre en compte les catégories A et B des fonctionnaires des CT ;

- Approfondir les modalités de collaboration avec l'ENA ;

- Mettre en place un mécanisme permanent de financement du CFCT ;

- Communiquer la stratégie de formation du CFCT en direction des élus et des agents des CT.

#### **Au titre du Dispositif d'appui technique aux CT**

- Mettre en œuvre la stratégie de communication et d'information des acteurs du dispositif d'appui technique ;

- Mettre en œuvre la coopération technique inter collectivité en clarifiant le mécanisme de financement des appuis techniques ;

- Veiller à la bonne tenue de la base OISE et à la diffusion des données.

#### **Au titre du transfert des compétences et des ressources de**

(Suite en page 4)

(Suite de la page 1)

Le Ministre Abdoul Wahab Berthé a ensuite souhaité que de cet atelier sorte un PO consensuel qui sera soumis au Gouvernement. Avant de procéder à l'ouverture solennelle des travaux, le Ministre a tenu à remercier l'ensemble des PTF pour leur accompagnement constant dans la mise en œuvre de la politique de réforme de l'Etat.

Après ces deux interventions, les travaux se sont poursuivis conformément au programme de l'atelier. M Koniba Sidibé, Coordinateur du Groupe de Consultants a expliqué aux participants, la méthodologie utilisée pour l'élaboration du document produit par les consultants.

Cette méthodologie a consisté en une évaluation approfondie du PO en cours, en enquête à grande échelle au près des acteurs impliqués. Cette méthodologie, qui a privilégié la capitalisation des acquis et une démarche participative a abouti à profonde réforme de certains axes tels que la déconcentration, la gestion des Ressources Humaines.

L'intervention de M Sidibé fut suivie de la présentation du nouveau PO par M. Abdoul Aziz Aguisa, Commissaire Adjoint du CDI. Il fera remarquer que les objectifs du nouveau PO sont identiques à ceux du précédent. Toutefois, il a révélé que des innovations ont été apportées au document avant de procéder à une présentation détaillée du contenu des différentes composantes en termes d'acquis, d'enjeux et de défis.

L'exposé de M. Aguisa Maïga a été suivi de questions d'éclaircissements qui ont porté sur la faible implication de la société civile dans le processus des réformes, les lenteurs dans la mise en œuvre du PO/PDI, la faible capacité du CDI, le rôle des points focaux et de la société civile dans la mise en œuvre du

PO, le partage des informations avec la société civile, les points focaux aux niveaux ministériels, régional et sub régional.

A tous ces questionnements, M. Ousmane Oumarou Sidibé, Commissaire au Développement Institutionnel a donné des réponses claires précises et satisfaisantes.

Au terme de ces différentes interventions et après les questions d'éclaircissement, quatre groupes de travail ont été constitués pour analyser en profondeur le PO proposé par les Consultants.

A l'issue des travaux, plusieurs recommandations suivantes ont été formulées dont entre autres, le renforcement des capacités des acteurs, l'égalité de chances entre hommes et femmes, la déconcentration budgétaire, la mise en œuvre de la gestion des ressources humaines, la mise en place de l'ENA, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de formation, la prise en compte des jeunes dans les actions de communication, le renforcement des Associations des usagers des services publics, la généralisation de l'affichage des prestations de services publics.

Les résultats de ces travaux présentés en séance plénière ont été pris en compte en vue d'enrichir et d'améliorer le contenu des différentes composantes du PO.

A la clôture des travaux, le représentant du Ministre du Travail de la Fonction Publique et de la réforme de l'Etat a remercié les participants pour la qualité de leur contribution avant de remercier les facilitateurs, les personnes ressources et les PTF pour leur soutien. ■

(Suite de la page 3)

## **l'Etat aux CT**

- Poursuivre la mise en œuvre effective de l'instruction du Premier Ministre relative aux transferts des compétences et des ressources financières de l'Etat aux CT
- Améliorer la communication et informer les acteurs autour du processus de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux CT
- Définir les indicateurs de suivi et d'évaluation du processus de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux CT

## **Au titre du Suivi et évaluation de la décentralisation**

- Veiller à la redynamisation urgente de la base OISE à travers une bonne couverture des champs de collecte et une bonne diffusion de l'information.
- Impliquer davantage les autres acteurs notamment les services techniques, les collectivités territoriales et la société civile ;
- Développer une synergie entre les services détenteurs de base de données
- Approfondir la question de la multiplicité des organes de pilotage de la décentralisation et de la réforme de l'Etat.

## **Au titre du Programme national d'appui aux CT PHASE III**

- Engager et approfondir l'implication des différents acteurs dans la validation du document du Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales
- Prendre en charge l'état civil et la fiscalité locale entre autres.

Enfin, en recommandations générales, les participants ont souhaité une organisation annuelle de la Revue de la réforme de l'Etat et de la Décentralisation et une formule résidentielle pour les prochaines rencontres.

## **LETTRE D'INFORMATION ET D'ECHANGE DES POINTS FOCAUX**

**Siège social:**  
**CDI Quartier Administratif**  
**B.P.: 1528 - Bamako - mali**

**E-mail: [cdi@cdi-mali.go.ml](mailto:cdi@cdi-mali.go.ml)**

**Site internet:**  
**[www.cdi-mali.gov.ml](http://www.cdi-mali.gov.ml)**